

Carnet de l'interprète

JE SUIS INTERPRÈTE EN KIRUNDI, KINYARWANDA ET SWAHILI, SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE DE L'ASILE.

DEPUIS 2024, JE SUIS AUSSI RÉFÉRENT DES INTERPRÈTES D'ISM INTERPRÉTARIAT À LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE (CNDA).

MON RÔLE, C'EST DE FACILITER LA COMMUNICATION ET LA COMPRÉHENSION ENTRE DEUX PERSONNES AYANT DES RÉFÉRENCES CULTURELLES DIFFÉRENTES. C'EST UN MÉTIER EXIGEANT, AU SERVICE DE LA DEMANDE DE PROTECTION ET DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES EXILÉES.

#4 UNE AUDIENCE À LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE
Français/Kinyarwanda

MARDI MATIN, 9H. LES INTERPRÈTES ARRIVENT ET SE DIRIGENT DIRECTEMENT DANS LA SALLE DÉDIÉE. ILS CONSULTENT LE TABLEAU D’AFFICHAGE QUI INDIQUE LES SALLES ATTRIBUÉES ET ATTENDENT QUE LE OU LA SECRÉTAIRE D’AUDIENCE VIENNE LES APPELER.



TRÈS BIEN.
JE VOUS SUIS, MERCI.

INTERPRÈTE JÉSUS, LA
SALLE 3 VOUS ATTEND.



CHAQUE FORMATION DE JUGEMENT DE LA CNDA EST PRÉSIDÉE PAR UN OU UNE MAGISTRAT(E). LORSQU'ELLE STATUE EN FORMATION COLLÉGIALE, ELLE EST COMPOSÉE DE TROIS MEMBRES, COMME ICI : LE PRÉSIDENT DE FORMATION DE JUGEMENT, UNE ASSESSEUSE ET UN ASSESSEUR REPRÉSENTANT LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR). À GAUCHE, LA SECRÉTAIRE D'AUDIENCE ASSURE LA GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET LE BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE. À DROITE, LE RAPPORTEUR INSTRUIT LE DOSSIER ET LIT SON RAPPORT. FACE À EUX : LE REQUÉRANT, SON AVOCATE ET L'INTERPRÈTE ASSERMENTÉ. CE DERNIER NE CONNAÎT RIEN AU DOSSIER AVANT LE DÉMARRAGE DE L'AUDIENCE. LA SÉANCE EST PUBLIQUE. PLUSIEURS PERSONNES SONT PRÉSENTES DANS LA SALLE CE MATIN.



IL EST 9H12. L'AUDIENCE S'OUVRE PAR L'APPEL DU RECOURS INSCRIT AU RÔLE, EFFECTUÉ PAR LA SECRÉTAIRE D'AUDIENCE.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR, JE VOUS DONNE LA PAROLE POUR LA LECTURE DU RAPPORT.

J'APPELLE LA PREMIÈRE AFFAIRE DU RÔLE : LE REQUÉRANT, REPRÉSENTÉ PAR SON CONSEIL, ASSISTÉ D'UN INTERPRÈTE EN LANGUE KINYARWANDA

LE RAPPORT PRÉSENTE LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'EXAMEN DU RECOURS, SANS PRÉJUGER DU SENS DE LA DÉCISION. LES POINTS ESSENTIELS SONT TRADUITS PAR L'INTERPRÈTE AFIN DE GARANTIR LA COMPRÉHENSION DU REQUÉRANT.

J'EN VIENS MAINTENANT À L'ANALYSE DU BIEN-FONDÉ DE LA DEMANDE. JE DEMANDERAI À L'INTERPRÈTE DE BIEN VOULOIR TRADUIRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS.

APRÈS CETTE ÉTAPE, LE PRÉSIDENT DE LA FORMATION DE JUGEMENT OUVRE LE TEMPS DES QUESTIONS. ELLES PORTENT SUR LA SITUATION PERSONNELLE DU REQUÉRANT, SON PARCOURS ET SA PROVENANCE.

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE VILLAGE D'ORIGINE ET NOUS DIRE OÙ IL SE SITUE PRÉCISÉMENT ?



MON VILLAGE S'APPELLE MWESO, IL SE TROUVE DANS LE TERRITOIRE DE MASISI, AU NORD-KIVU, À L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

LES DÉTAILS GÉOGRAPHIQUES ET LA BONNE PRONONCIATION DES LIEUX SONT ESSENTIELS.

LES QUESTIONS VISENT À APPRÉCIER LA CRÉDIBILITÉ DU RÉCIT ET LES CRAINTES DE PERSÉCUTION. L'INTERPRÈTE TRADUIT À LA PREMIÈRE PERSONNE ET RESTITUE LE TON, LES SILENCES ET LES ÉMOTIONS, EN RESPECTANT LE CADRE DÉONTOLOGIQUE DU MÉTIER.

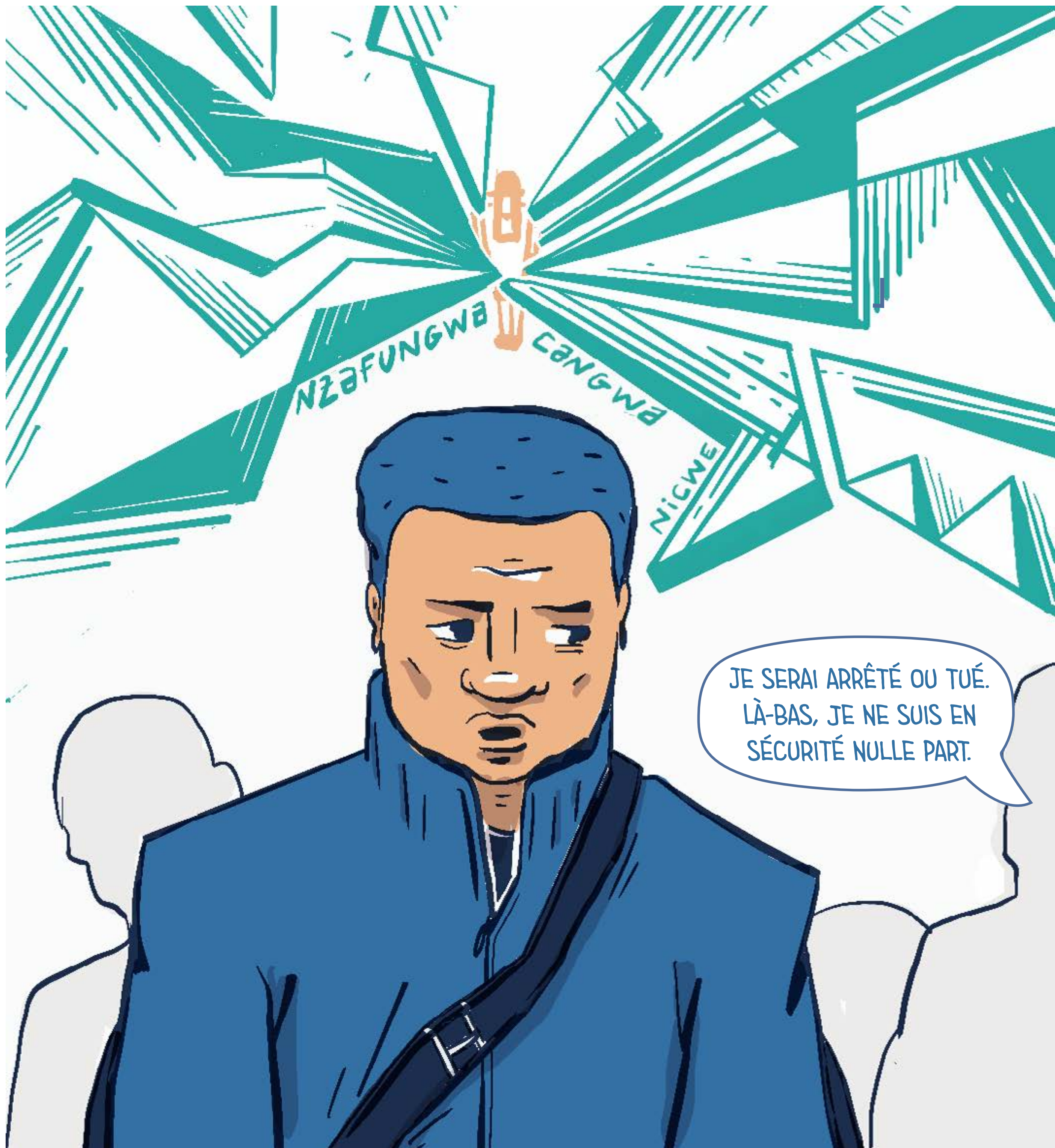
POUVEZ-VOUS EXPLIQUER POURQUOI VOUS AVEZ QUITTÉ VOTRE VILLAGE À CE MOMENT-LÀ ET PAS AVANT ?



LES ATTAQUES ONT COMMENCÉ ALORS QUE NOUS ÉTIONS ENCORE NOMBREUX DANS LE VILLAGE. LES REBELLES NOUS ACCUSAIENT DE NE PAS ÊTRE CONGOLAIS ET CHERCHAIENT À CONTRÔLER NOS TERRES.

QUE CRAIGNEZ-VOUS CONCRÈTEMENT SI VOUS DEVIEZ
RETOURNER AUJOURD'HUI DANS VOTRE PAYS ?



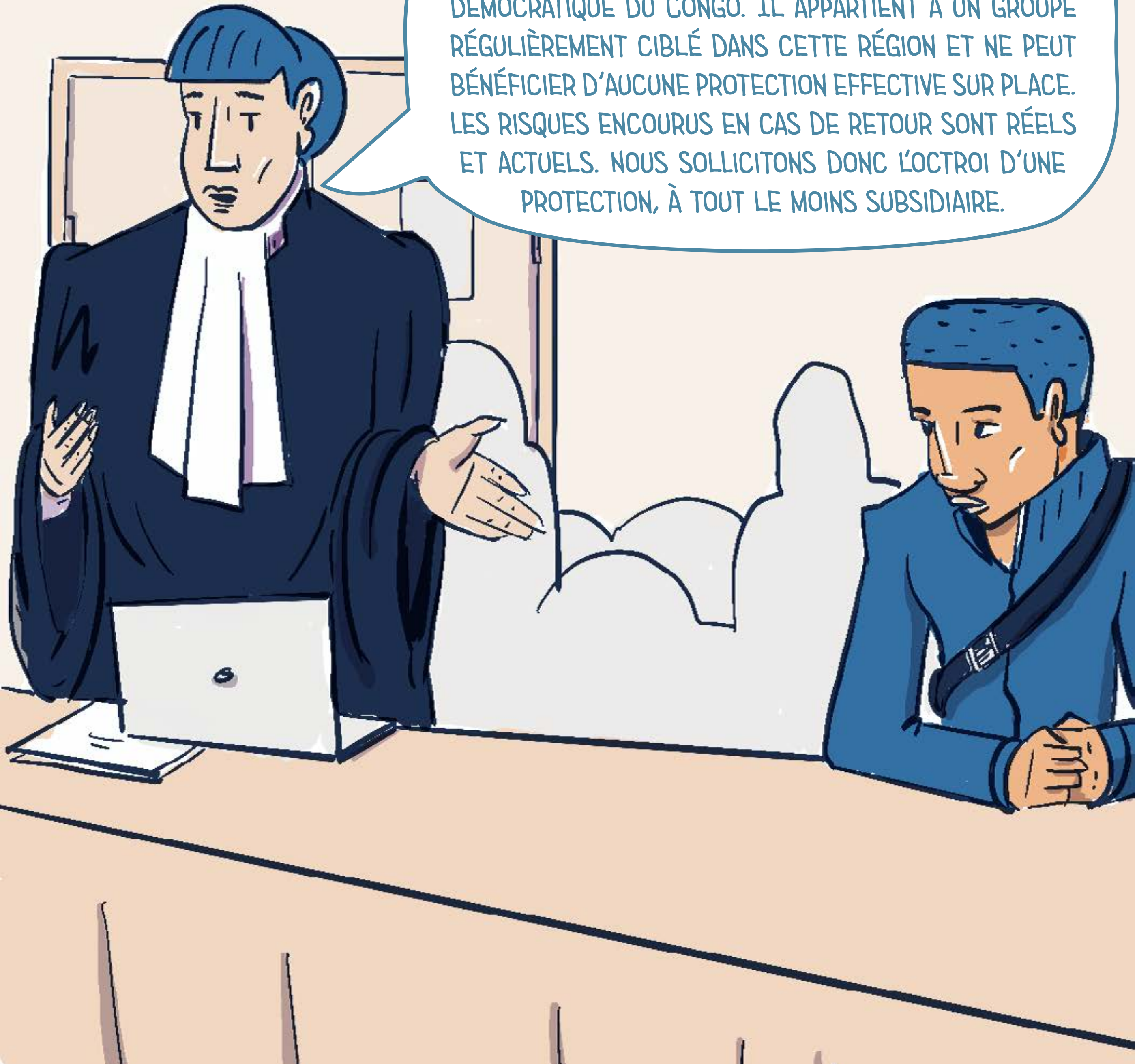


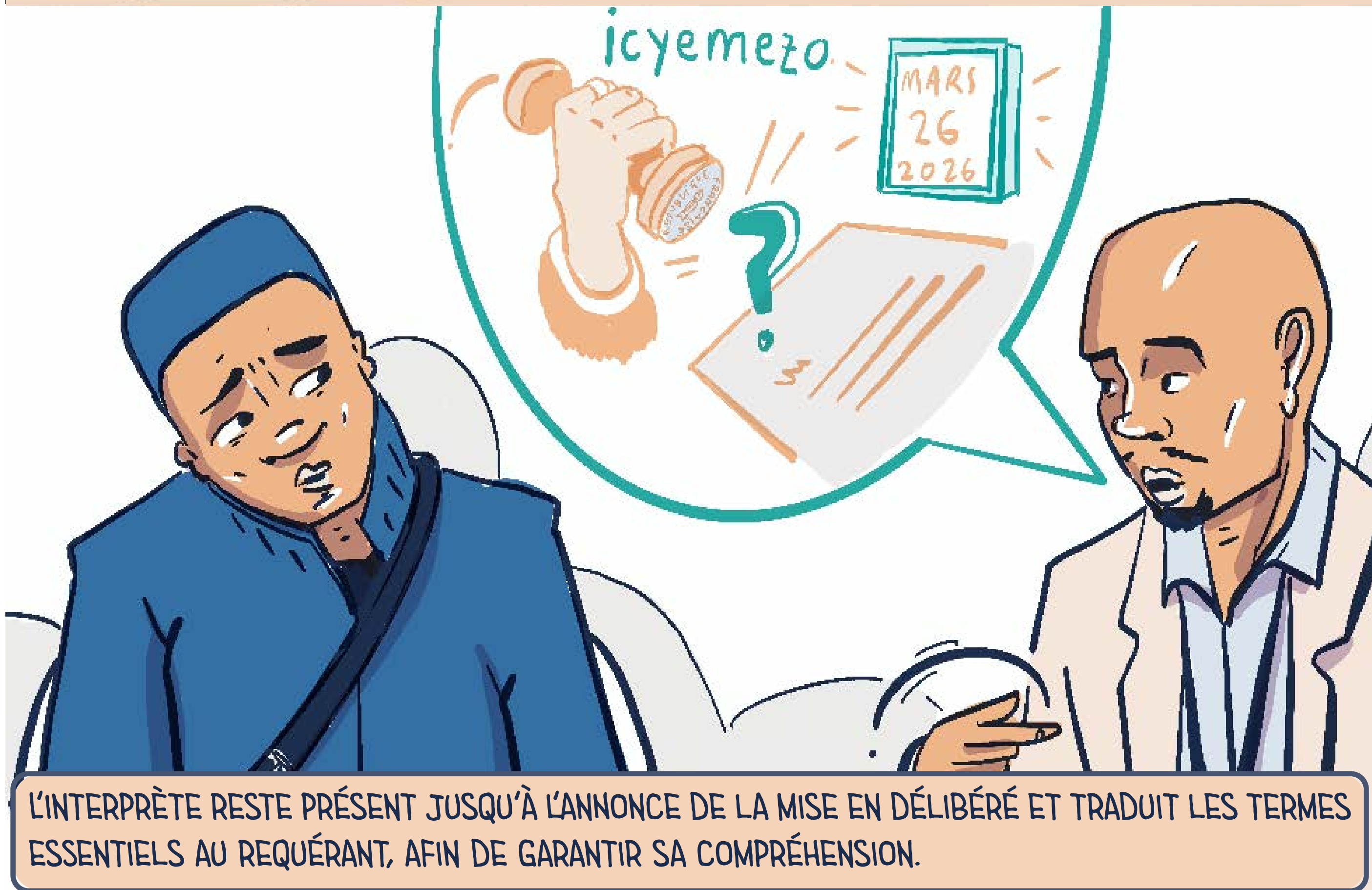
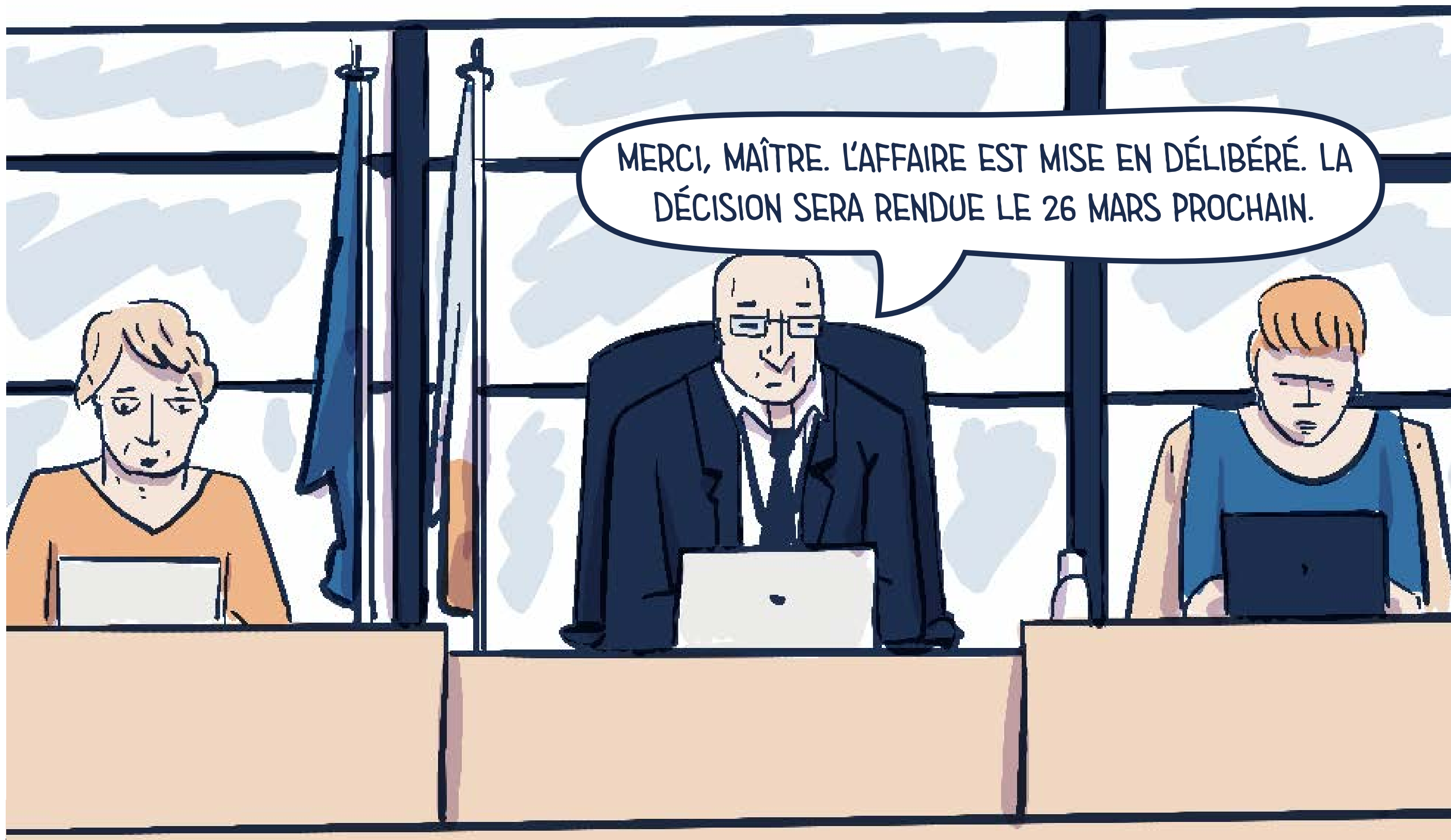
LES RÉPONSES PERMETTENT À LA COUR D'ÉVALUER LES RISQUES DE PERSÉCUTION ET D'ENVISAGER UNE PROTECTION SUBSIDIAIRE OU CONVENTIONNELLE. L'INTERPRÈTE RESTE NEUTRE, MÊME LORSQUE LE RÉCIT EST ÉMOTIONNELLEMENT INTENSE.

APRÈS LES ÉCHANGES, LE PRÉSIDENT DE LA FORMATION DE JUGEMENT INVITE LE CONSEIL DU REQUÉRANT À PRÉSENTER SES OBSERVATIONS ORALES. C'EST L'ÉTAPE DES PLAIDOIRIES.

MAÎTRE, VOUS AVEZ LA PAROLE
POUR VOS OBSERVATIONS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LE
RÉCIT DE MON CLIENT EST COHÉRENT AVEC LA
SITUATION SÉCURITAIRE DANS L'EST DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO. IL APPARTIENT À UN GROUPE
RÉGULIÈREMENT CIBLÉ DANS CETTE RÉGION ET NE PEUT
BÉNÉFICIER D'AUCUNE PROTECTION EFFECTIVE SUR PLACE.
LES RISQUES ENCOURUS EN CAS DE RETOUR SONT RÉELS
ET ACTUELS. NOUS SOLLICITONS DONC L'OCTROI D'UNE
PROTECTION, À TOUT LE MOINS SUBSIDIAIRE.





À L'ISSUE DE L'AUDIENCE, JÉSUS RETOURNE EN SALLE DES INTERPRÈTES. APRÈS SA PAUSE, S'IL EST ENCORE MOBILISÉ SUR LA JOURNÉE, IL ATTENDRA D'ÊTRE À NOUVEAU APPELÉ POUR UNE AUTRE AUDIENCE.

ON SORT DÉJEUNER ?

J'AI UNE AUTRE VACATION
CET APRÈS-MIDI.

OUI, AVEC PLAISIR. MOI
AUSSI, J'AI UNE AUTRE
AUDIENCE À 14H.



LE SAVIEZ-VOUS ?



LA CNDA EXAMINE LES RECOURS DÉPOSÉS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'OFPPA. LES PERSONNES DEMANDANT L'ASILE PEUVENT SE FAIRE ACCOMPAGNER D'UN AVOCAT ET D'UN INTERPRÈTE PROFESSIONNEL.

L'INTERPRÈTE NE SE CONTENTE PAS DE TRADUIRE : IL OU ELLE TRANSMET FIDÈLEMENT LA PAROLE DE LA PERSONNE, AVEC PRÉCISION ET NEUTRALITÉ. CHAQUE DÉTAIL -- NOMS, LIEUX, DATES, EXPRESSIONS -- COMPTE ET DOIT ÊTRE RESTITUÉ SANS ALTÉRATION. L'INTERPRÈTE MOBILISE AUSSI SES CONNAISSANCES CULTURELLES, GÉOGRAPHIQUES ET GÉOPOLITIQUES POUR COMPRENDRE LE CONTEXTE DE CHAQUE SITUATION. DANS LE DOMAINE DE L'ASILE, IL OU ELLE DÉPASSE LA SIMPLE TRADUCTION ET DEVIENT UN VÉRITABLE MÉDIATEUR CULTUREL, AIDANT LA PERSONNE À SE FAIRE COMPRENDRE ET À ACCÉDER À SES DROITS.



ISM
Interpretariat
L'humain, l'éthique et l'expertise